

Concours de Nouvelles de Talant 2013



Fiche Auteur

Cette fiche est à renseigner dans son intégralité et à joindre impérativement à l'envoi postal de la nouvelle, faute de quoi votre participation au concours ne pourra être retenue.

Mentions obligatoires :

Prénom : Nom :

Pseudonyme à utiliser pour diffusion aux jurés :

Titre de la nouvelle :

Adresse postale :

.....

.....

Courriel : Numéro de téléphone :

Mention facultative :

Age (facultatif) :

Contrat de cession des droits de l'auteur

Entre les soussignés :

Prénom Nom :

Adresse postale :

.....

ci-après désigné l'« Auteur »

D'UNE PART

ET

La Ville de Talant
Représentée par son maire, monsieur Gilbert MENUT
1, Place de la Mairie
21240 Talant
ci-après désignée « Talant »

D'AUTRE PART

Article 1^{er} : Objet du Contrat

Le présent Contrat a pour objet la cession des droits patrimoniaux détenus par l'Auteur sur (*Titre de la nouvelle*) :

.....
à Talant dans les conditions et limites définies au présent Contrat.

L'Œuvre est jointe au présent Contrat.

Article 2 : Droits cédés

2.1. L'Auteur cède à Talant les droits d'exploitation (comprenant les droits de représentation et de reproduction) **de l'Œuvre en vue de leur utilisation par Talant dans le cadre des opérations de promotion de la Ville de Talant.**

À ce titre, Talant pourra librement, notamment :

- Reproduire l'Œuvre ou partie de celle-ci, associée ou non à d'autres œuvres, par tout procédé technique, sur tout support, notamment et non limitativement :
 - papier ou assimilé (magazines, catalogues, affiches, panneaux, pancartes, publications de toute nature à vocation promotionnelle, revues internes et externes à Talant, brochures promotionnelles, dossiers de presse de Talant etc.)
 - analogique
 - magnétique (phonogramme ; vidéogramme ; films ; vidéo-clips ; spots etc.)
 - électronique
 - numérique (disques durs ; base de données ; site Internet et intranet de Talant ; plate-forme de diffusion, supports numériques distribués aux habitants et partenaires de Talant pour les besoins de la promotion de Talant etc.)
 - tout nouveau procédé technique à venir
- Représenter l'Œuvre par tout moyen, notamment et non limitativement, par présentation au public, projection publique, transmission par tout procédé de télécommunication de sons, images, documents, données, messages et annonces de toute nature (par voie hertzienne, câble, télédiffusion vers des satellites, réseaux tels que Internet, intranet, extranet etc.).
- Sélectionner, enrichir, adapter en fonction du support de diffusion, partiellement ou en totalité, sans modification de tout ou partie de l'Œuvre.

2.2. Exclusivité : Cette cession n'est pas exclusive et n'interdit pas d'autres cessions de droits d'exploitations de l'Œuvre notamment à des fins commerciales.

Article 3 : Etendue de la cession

La cession des droits attachés à l'Œuvre décrits à l'article 2 court pour une durée égale à 30 années à compter de la date de signature du présent Contrat.

Compte tenu de la nature planétaire d'Internet, support sur lequel l'Œuvre pourra être représentée, les droits présentement cédés le sont pour tous les pays du monde.

Article 4 : Garantie

L'Auteur garantit à Talant la jouissance des droits cédés contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque.

Article 5 : Rémunération

La cession des droits décrits à l'article 2 est effectuée à titre gratuit.

Article 6 : respect du droit moral de l'AUTEUR

Talant s'engage à respecter l'intégralité des droits moraux de l'Auteur, à savoir :

- Droit au respect de l'Auteur, en citant ses noms et qualité.
- Droit au respect de l'Œuvre en s'abstenant de porter atteinte à son intégrité.
- Avertir les utilisateurs des limitations d'usage posées par les textes (usage privé du copiste, interdiction de la republication).
- Faire apparaître, associée à l'Œuvre, la mention « copyright », juridiquement obligatoire dans certains pays et qui constitue un rappel du droit aux utilisateurs.

Fait à Talant, en deux (2) exemplaires originaux

Pour Talant

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

L'AUTEUR

Date :

Signature :